

Modulo 2 BC

groupe de ventilation pour l'habitat individuel

à basse consommation (ex : 21,4 W-Th-C en T4- 2 S hygro B,
système hygro A et B (avis technique 14.5/17-2283)

ATTENTION :

Avant l'installation, l'utilisation et les opérations d'entretien, lire impérativement et avec attention les instructions et les recommandations de la notice. Conserver la notice pendant toute la durée de vie de votre appareil.

Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages subis par les personnes ou les biens en cas d'inobservation des informations de cette notice, de la mauvaise application des normes et des règles de l'art et d'une utilisation inappropriée.

- Cet appareil est exclusivement destiné au renouvellement d'air (VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée) d'une habitation. Ne pas utiliser cet appareil à d'autres usages ou fins.

- Cet appareil ne doit pas être utilisé par :

- des enfants
 - des personnes dont les capacités mentales, sensorielles, physiques sont réduites
 - des personnes n'ayant pas les connaissances techniques nécessaires
- Après déballage, assurez-vous que le produit n'a subi aucun dommage. Sinon adressez-vous à votre revendeur.

- L'appareil doit être installé par une personne ayant une qualification appropriée.

- L'installation doit répondre à la norme NF C15-100 et aux règles de l'art.

- **Avant toute intervention sur l'appareil, coupez l'alimentation électrique sans qu'elle puisse être rétablie accidentellement.**

- Le produit doit être éloigné de toute source de chaleur.

- Plage d'utilisation en température : -5°C à +40°C

- Vérifiez que les caractéristiques électriques de l'appareil sont compatibles avec celle de votre réseau électrique.

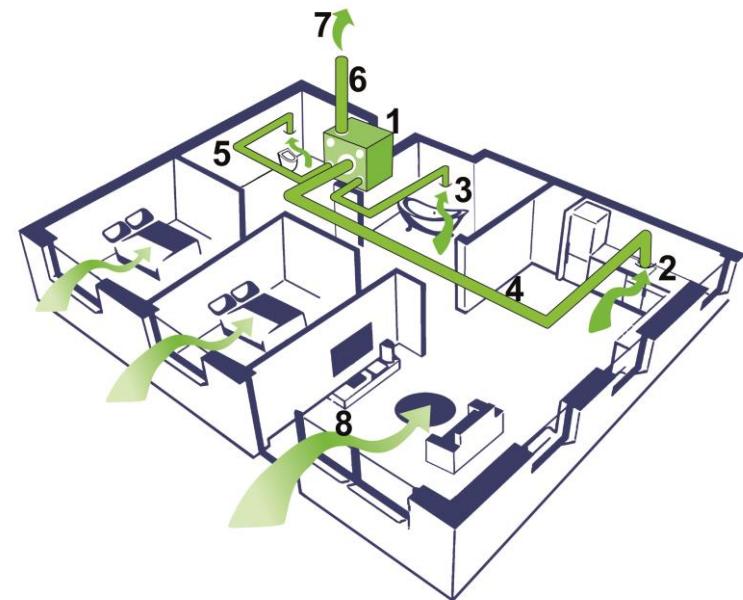
- L'alimentation électrique doit être conforme à la NF C15-100 avec une protection par disjoncteur omnipolaire de 2 A (distance d'ouverture d'au moins 3 mm) en amont de l'appareil.

Si d'autres composants électriques font partie de votre installation de ventilation, appliquez les normes en vigueur.

- La trappe de connexion électrique doit être fermée une fois le raccordement électrique finalisé.

- Tous les piquages de l'appareil nécessaires au raccordement aéraulique de l'installation doivent être obligatoirement connectés. Assurez le maintien et l'étanchéité des gaines sur chaque piquage et utilisez des bouchons si nécessaire.

PRINCIPE D'INSTALLATION



6 - gaine de rejet
d'air vicié
Ø160 mm



2 - bouche d'extraction
cuisine Ø125
3 - bouches
d'extraction
sanitaires Ø80



7 - rejet d'air vicié
exemple :
chapeau toiture
Ø160 mm



4 - gaine d'extraction
cuisine Ø125
5 - gaine d'extraction
sanitaires Ø80



8 - entrées d'air
extérieur
-autoréglables
système HYGROA
-hygroréglables
système HYGROB



NATHER

CARACTERISTIQUES

Modulo 2 BC, groupe de ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type A ou type B pour l'habitat individuel, utilisable du F1 au F5. Il est réalisé en polypropylène. Répartition : 1 piquage de rejet Ø 160, 1 piquage d'extraction cuisine Ø 125, 2 piquages d'extraction sanitaires Ø 80, 2 bouchons Ø 80 interchangeables avec des piquages d'extraction sanitaires Ø 80 (selon configuration 2, 3 ou 4 sanitaires, voir aussi paragraphe raccordement aéraulique).

alimentation électrique :

230 V, 1 Ph, 50 Hz

puissance maxi :

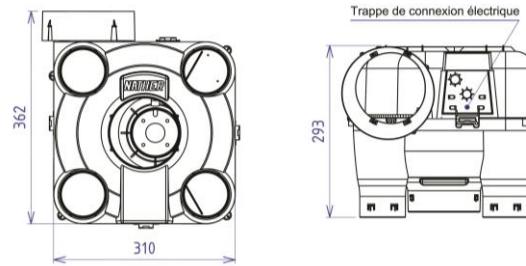
Modulo 2 BC : 29,4 W

condensateur :

0,8 µF

poids :

3,4 kg



RACCORDEMENT ELECTRIQUE

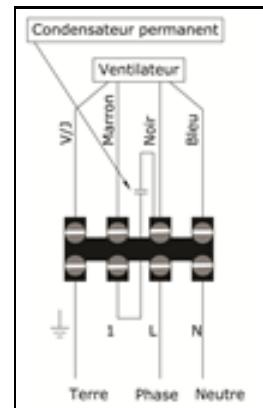
A l'aide d'un tournevis, déverrouiller

la trappe de connexion électrique en faisant levier sur le clip, faire passer le câble ou la gaine ICT par le passage dédié et réaliser le raccordement électrique.

La borne Terre sera impérativement raccordée.

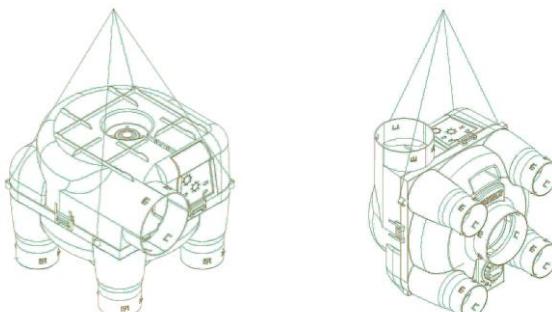
Refermer la trappe de connexion.

Le circuit d'alimentation électrique doit comporter un dispositif de protection conforme à la norme NF C 15-100



INSTALLATION

Le Modulo 2 BC est généralement situé dans les combles, au-dessus des pièces techniques, si possible, et à l'endroit le plus central par rapport aux bouches d'extraction. Il sera de préférence suspendu à la charpente grâce à sa ficelle de suspension et ses quatre points d'accrochage. Il peut être également posé sur un matériau résilient.



REPARTITION DES DEBITS

système	type habitation	cuisine	salle de bains	wc	Salle de bains avec WC	Salle d'eau
Hygro A	T 1	10-40/90	10-40	5/30		5-40
Hygro A	T 1	10-40/90			15-45 /45	5-40
Hygro A	T 2	10-40/90	10-45	5/30		5-40
Hygro A	T2	10-40/90			15-45 /40	5-40
Hygro A	T3-T4-T5	10-45/135	10-45	5/30		5-40
Hygro A	T3-T4-T5	10-45/135			15-45 /40	5-40
Hygro A	T6-T7	10-45/135	10-45 (SdB1) 15-45 (SdB2)	5/30		5-40
Hygro A	T6-T7	10-45/135	10-45	5/30	15-45 /40	5-40
Hydro B	T1-T2	6-40/90	10-40	5/30		5-40
Hydro B	T1-T2	6-40/90			15-45 /45	5-40
Hydro B	T3-T4-T5	10-45/135	10-40	5/30		5-40
Hydro B	T3-T4-T5	10-45/135			15-45 /45	5-40
Hydro B	T6-T7	10-45/135	10-40 (SdB1) 15-45 (SdB2)	5/30		5-40
Hydro B	T6-T7	10-45/135	10-40	5/30	15-45 /40	5-40

Une salle d'eau est une pièce ne contenant ni douches, ni bains (buanderie, cellier)

RACCORDEMENT AERAULIQUE



Modulo 2 BC,
2 sanitaires raccordés



Modulo 2 BC,
3 sanitaires raccordés



Modulo 2 BC,
4 sanitaires raccordés...

Les piquages de raccordement sanitaires Ø 80 sont démontables par ¼ de tour et interchangeables avec les bouchons Ø 80. Vous pouvez donc transformer le Modulo 2 BC pour un raccordement 2 sanitaires en 3 ou 4 sanitaires en remplaçant les bouchons par les piquages sanitaires Ø 80.

Les bouches d'extraction sanitaires équipées de manchettes Ø 80 et la bouche cuisine Ø 125 installées dans les pièces correspondantes seront raccordées aux piquages de raccordement du Modulo 2 BC avec de la gaine de même diamètre que celui de la bouche. Il est conseillé d'utiliser de la gaine isolée afin d'éviter tout phénomène de condensation à l'intérieur des gaines de ventilation.

Le parcours de ces gaines devra être le plus rectiligne possible sans coude ni longueurs inutiles, tout en respectant un minimum de 1,5 m de gaine sur chaque bouche d'extraction.

Le piquage de rejet Ø 160 mm sera raccordé pour permettre le rejet de l'air vers l'extérieur par le biais d'une sortie d'air aéraulique conformément au CPT.

(ex : chapeau de toiture).

Assurez-vous du bon maintien des gaines sur les manchettes des bouches et les piquages de raccordement du Modulo 2 BC grâce au système d'accroche-gaines.

UTILISATION

Vous disposez d'une installation de ventilation permanente et générale. L'air neuf pénètre dans les pièces principales (séjour-salon, chambres) au moyen d'entrées d'air situées sur les menuiseries. Cet air est extrait par des bouches d'extraction situées dans les pièces dites techniques (cuisine, salle de bains, WC, ...) en fonction du taux d'hygrométrie mesuré. Le détalonnage des portes permet la bonne circulation de l'air (technique du balayage). Le débit de pointe, en cuisine, est utilisé momentanément pour évacuer les odeurs de cuisson, éventuellement les buées, vous réalisez cette opération en actionnant la cordelette de la bouche ou en actionnant le bouton poussoir pour les bouches à commande électrique ou à piles. Il en va de même pour la bouche WC 5/30 qui est commandée par une cordelette ou automatiquement pour la version à détection de présence VISION (piles ou électrique). Vous revenez au fonctionnement normal (débits minimums permanents) de façon automatique après une temporisation de 30 minutes.

ATTENTION

La ventilation doit être permanente. Le groupe Modulo 2 BC ne doit jamais être arrêté.
En cas d'incident, de panne ou de blocage mettre l'appareil hors tension et contacter votre installateur.

ENTRETIEN

AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LE GROUPE DE VENTILATION, ET LES BOUCHES D'EXTRACTION ALIZE ELEC (selon modèle choisi), IL FAUDRA COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE SANS QU'ELLE PUISSE ETRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT

Vérifiez annuellement l'état de salissure éventuel des compartiments internes et des ailettes du moto ventilateur. Nettoyez, si nécessaire, à l'aide d'un chiffon sec ou d'un pinceau les éléments concernés.

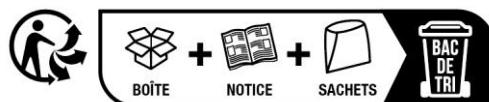
Vous devez laver à l'eau savonneuse la partie démontable des bouches d'extraction (se reporter à la notice de celle-ci). Veillez à ce que la section de passage des entrées d'air soit libre et nettoyez-les, si nécessaire, à l'aide d'un chiffon sec

GARANTIE

La durée de garantie est de deux ans à compter de la date de fabrication.

TRAITEMENT DES DECHETS

En cas du remplacement de l'appareil, celui-ci doit être déposé dans un point de collecte pour Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).
Les éléments d'emballage, boîte et sachets, ainsi que la présente notice seront à déposer dans un bac de tri.



Lindab se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de ses produits sans préavis.

LINDAB Division Nather
170 rue des Valets – 01120 Montluel

Notice original 12/23